

AVIS DE PUBLICATION

En vertu de l'article 1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal de Blegny informe la population que **le budget communal 2024** a été voté par le Conseil communal en séance publique du 21 décembre 2023.

Afin de permettre au public d'en prendre connaissance, le texte de cette décision et ses annexes sont déposés à l'examen du public au secrétariat rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY. Il est également affiché aux valves communales extérieures ainsi que sur le site internet communal et ce, à partir de ce jour.

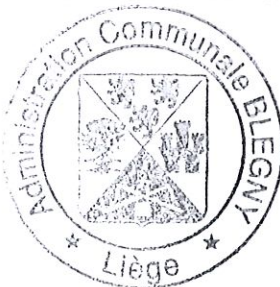
Fait à Blegny, le **2² DEC. 2023**

La Directrice générale,

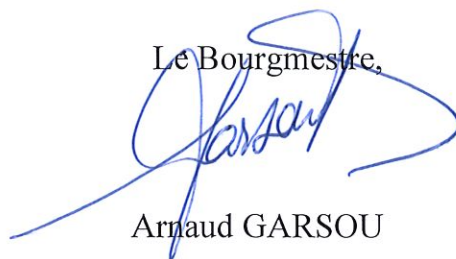


Ingrid ZEGELS

PAR LE COLLEGE



Le Bourgmestre,



Arnaud GARSOU